

Le rapport sur Saint-Aubin n'enterre pas la polémique

*Dangereuse ou pas ?
Illégale ou pas ?
Le rapport des experts
sur la décharge
radioactive de
Saint-Aubin (Essonne)
a été rendu public
hier.*

Le plutonium radioactif de Saint-Aubin (Essonne) déclenche une guerre des chiffres chez les grosses têtes de l'atome. Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) a rendu public hier une synthèse des mesures de plusieurs laboratoires. Sans doute pour enterrer définitivement la vive polémique sur le danger potentiel de la décharge radioactive. « Absence totale de tout risque pour le public », concluent les commentaires du C.E.A. Les réactions ne se sont pas fait attendre. En particulier parmi les membres de la commission scientifique indépendante Guillaumont mise en place par le préfet de l'Essonne. Théoriquement, seule cette commission était habilitée à rendre publics et à commenter les résultats. « C'est inadmissible ! J'apprends par la presse les résultats, le C.E.A. nous a doublés... », affirme Monique Sené, membre de la commission Guillaumont et professeur au



La décharge de Saint-Aubin ou la guerre des chiffres... (Photo « le Parisien », Olivier Boitet.)

Collège de France. « C'est une provocation ! », renchérit Michèle Rivasi, présidente de la Commission de recherches et d'information sur la radioactivité (C.R.I.I.-Rad), également membre de la commission Guillaumont. « Nous devions nous réunir le 15 mars pour discuter de tout ça. Reste que les deux scientifiques spécialistes de l'atome ont une autre interprétation des chiffres communiqués hier par le C.E.A. « Ils

prouvent tout simplement que la décharge est bel et bien illégale. Quant à l'absence de danger pour les populations, je serais moins péremptoire que le C.E.A. », indique Monique Sené. « Les mesures révèlent une activité totale alpha (plutonium) treize fois supérieure aux limites imposées par la loi », précise Michèle Rivasi. Les mesures communiquées hier confirment en tout cas la présence de nombreux radio-

éléments artificiels dans la décharge de Saint-Aubin : cobalt 60, plutonium, amérium, europium... Reste une certitude : loin d'enterrer la polémique sur Saint-Aubin, les nombreuses mesures des laboratoires la relancent. Et la commission Guillaumont a quelques jours devant elle pour réaffirmer son autonomie et son indépendance...

Jacques Hennen

Des déchets radioactifs indésirables

Face à la saturation du centre de la Manche qui gère les déchets radioactifs, l'usine Rhône-Poulenc de La Rochelle va peut-être devoir stocker sur place ses propres déchets en attendant l'ouverture d'un autre centre dans l'Aube.

La Hague saturée et le centre de Soulaines pas encore ouvert : c'est le dilemme auquel est confrontée actuellement l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra) dont le travail est de gérer toutes ces substances dans son centre de la Manche. Or, ce site affiche complet. L'Andra a donc été obligée de refuser les déchets radioactifs que voulait lui adresser l'usine Rhône-Poulenc de La Rochelle. Résultats : après avoir passé en revue toutes les solutions de recharge, l'usine a décidé de les stocker sur place jusqu'à l'ouverture d'un nouveau centre de déchets à Soulaines, dans l'Aube.

En fait, il y a eu décalage entre la fin d'exploitation du centre de la Manche qui vient de terminer la campagne de stockage qui le lie à Rhône-Poulenc et l'ouverture de Soulaines. L'usine, elle, se fonde sur un arrêté préfectoral qui autorise le stockage sur le site lui-même en attendant une solution définitive. D'autant que les déchets sont peu radioactifs et ne présentent aucun danger, selon Rhône-Poulenc.

Le maire de La Rochelle, Michel Crépeau, ne l'entend pas de cette oreille : « Ces déchets seront au milieu des H.L.M., à proximité d'une école maternelle. Quand on m'a demandé mon avis, précise l'ancien ministre, à l'agence de presse A.P., j'ai dit tout simplement que c'était scandaleux. » Il rencontre aujourd'hui, dans sa ville, Michel Mousel, directeur de la prévention des risques technologiques au ministère de l'Environnement. Dans les couloirs du ministère, on estime d'ailleurs que les déchets devraient bien partir pour le centre de la Manche. Décision dans les jours qui viennent.

J.M.